



OIC/ACM-2018/F.MEDIATION/REP

ANNEXE - IV

RAPPORT

DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE DE CONTACT

DES AMIS DE LA MÉDIATION DE L'OCI

(SIEGE DES NATIONS UNIES, NEW YORK)

24 SEPTEMBRE 2018

RAPPORT

**DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE DE CONTACT
DES AMIS DE LA MÉDIATION DE L'OCI**

(Siège des Nations Unies, New York)

24 septembre 2018

1. Le Groupe de contact des Amis de la médiation de l'OCI, créé en vertu de la Résolution N°53/45-POL sur le renforcement des capacités de médiation de l'OCI, a tenu sa première réunion, le 24 septembre 2018, à New York, en marge de la 73^{ème} Assemblée générale des Nations unies.

Les Ministres des Affaires étrangères des Etats membres dudit Groupe et le Secrétaire général de l'OCI ont assisté à la réunion inaugurale, qui a prouvé la forte volonté des États membres de renforcer le rôle, les fonctions et les capacités de l'OCI en matière de médiation.

2. S.E. le Dr Yousef bin Ahmad Al-Othaimen a souligné, dans son discours d'ouverture, que compte tenu du fait que plus de la moitié des conflits armés affectent le monde islamique, il est important de faire un meilleur usage de la médiation dans le règlement pacifique des conflits. Le Secrétaire général de l'OCI a rappelé que la médiation est inscrite dans la Charte de l'OCI comme l'un des moyens de règlement pacifique des différends. Aussi, a-t-il expliqué qu'en dépit des nombreux cas de réussite exemplaires engrangés par l'Organisation dans le domaine de la médiation, il faudrait toutefois œuvrer au renforcement des capacités et, par conséquent, la création de ce Groupe de contact constitue à point nommé une évolution opportune. Il a, en outre, déclaré que ce Groupe de contact ne manquera pas de contribuer au raffermissement du rôle clé pouvant être joué par l'Organisation et les États Membres dans le domaine de la médiation, de même qu'il favorisera le renforcement de leurs capacités de médiation. Le Secrétaire Général a informé qu'il a reçu des demandes de la Turquie, de l'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis et du Bahreïn exprimant leur volonté de présider le Groupe.
3. Le ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie, S.E. Mevlüt Çavuşoğlu a exprimé ses remerciements à S.E. le Secrétaire général de l'OCI pour son soutien continu. Il a déclaré que le Groupe de contact des Amis de la médiation de l'OCI pourrait fonctionner de la même manière en vue de promouvoir et de faire progresser le recours à la médiation dans la prévention et le règlement des conflits. Il a

de même proposé d'organiser la réunion du Groupe de contact, en marge de la Conférence d'Istanbul, le 27 novembre 2018, au niveau des hauts fonctionnaires.

4. Les membres du Groupe de contact se sont engagés à œuvrer de concert en vue de renforcer le rôle, les fonctions et les capacités de médiation au sein de l'OCI. Dans leurs interventions, ils ont souligné que la médiation est un outil clé dans la prévention et la résolution des conflits et qu'elle contribue plus efficacement à la paix et à la sécurité. À cet égard, ils ont insisté sur la nécessité d'accroître la visibilité et le profil de l'Organisation et de ses États membres en matière de médiation, au vu de la persistance de plusieurs conflits au sein et autour de la région de l'OCI.
5. Au cours de la réunion des différents points de vue ont surgis en ce qui concerne la présidence du Groupe suite aux demandes reçues de la Turquie, de l'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis et du Bahreïn pour présider le Groupe.
6. La Turquie a informé qu'il n'a aucune objection de présider conjointement le Groupe avec l'Arabie Saoudite, l'Indonésie et le Secrétaire Général. En même temps, d'autres Etats membres, tels que l'Egypte, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis et le Bahreïn ont souligné l'importance d'une représentation géographique équitable entre les groupes Arabe, Africain et Asiatique et de prendre en considération le principe d'assurer la présidence par rotation. Une autre proposition a été soulevée, à ce que le Secrétaire Général assume la présidence du Groupe jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur la question de la présidence du groupe.
7. Les membres du groupe ont souligné l'importance de la mise en place de ce groupe, considérant qu'il accompli le travail du Groupe de Contact de l'OCI sur la Paix et la Résolution des Conflits. Des nombreux Etats membres ont souligné la nécessité de mener des études plus approfondies sur le mécanisme de travail du groupe de contact, en vue de définir sa mission d'une manière détaillée et de prendre une décision concernant la présidence du Groupe et se mettre en accord sur les moyens d'exécution de cette importante initiative. A cet égard, il a été proposé de maintenir des consultations lors d'une réunion du Groupe de Contact, au niveau des Représentant Permanent, qui sera convoqué par le Secrétariat Général de l'OCI.
